



Institut d'Accompagnement des Carrières
Diplomatiques et Internationales (IACDI)

Académie de Diplomatie et Relations
Internationales (ADRI)

Certification de Capacités en Diplomatie (CC-D)



Travail Personnel de Recherche (TPR)

Dans le cadre de l'obtention du Certificat de Capacités en

DIPLOMATIE ET ACTION HUMANITAIRE (CC-DAH)

**Thème : Enjeux et défis de la communication
dans la réponse humanitaire au Burkina
Faso**

Présenté par : Aly Badra OUEDRAOGO

Promotion : 2026

Table des matières

DÉDICACE	i
REMERCIEMENTS.....	ii
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	iii
RÉSUMÉ / ABSTRACT	iv
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : CADRE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE.....	3
1.1. Revue de littérature et définition des concepts-clés	3
1.1.1. Revue de littérature	3
1.1.2. Définition des concepts et courants de pensée	4
1.2. Environnement de l'étude.....	5
1.2.1. Fondements politiques, normatifs et institutionnels des défis de la communication face à la réponse humanitaire au Burkina Faso	5
1.2.2. Présentation du champ de l'étude et réalité des liens entre communication et la réponse humanitaire au Burkina Faso.....	7
CHAPITRE 2 : CADRE EMPIRIQUE DE L'ÉTUDE	9
2.1. Méthodologie.....	9
2.2. Analyse et discussion des résultats.....	10
2.2.1. Rôle de la communication au sein des interventions.....	10
2.2.2 Contraintes de la communication dans les interventions	10
2.2.3 Stratégies d'accroissement de l'impact de la communication.....	11
CONCLUSION.....	13
BIBLIOGRAPHIE.....	14

DÉDICACE

À mon épouse OUEDRAOGO/GOUO Fatimah Al-Zahara et à mes enfants ;

À ma mère OUEDRAOGO/TRAORE Mariam.

Je dédie ce travail.

REMERCIEMENTS

Parvenu au terme de ce parcours en diplomatie et action humanitaire, je souhaite exprimer une gratitude profonde à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué à son aboutissement. Ma reconnaissance va, en premier lieu, au Directeur général de l'IACDI et à l'équipe de coordination du certificat, pour la pertinence de leur vision et la qualité de l'accompagnement assuré; à l'ensemble du corps professoral, pour sa disponibilité, son exigence méthodologique et la densité des enseignements dispensés; à mes pairs de la cohorte 2026, pour l'esprit collectif et la richesse des expériences partagées; enfin, à ma famille, à mes amis et à mes collaborateurs, pour leur patience et la constance de leur soutien. Puissent ces pages porter, auprès de chacune et chacun, le témoignage de ma reconnaissance la plus sincère.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Sigles	Significations
AAP	Redevabilité envers les populations affectées
ADRI	Académie de Diplomatie et Relations Internationales
C4D	Communication pour le développement
CC-DAH	Certificat de Capacités en Diplomatie et Action humanitaire
CHS	Norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CONASUR	Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation
FONGIH	Forum des ONG internationales humanitaires
IACDI	Institut d'Accompagnement des Carrières Diplomatiques et Internationales
IASC	Comité permanent interorganisations
OCHA	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires
ONG	Organisation non gouvernementale
PRH	Plan de réponse humanitaire
RCCE	Communication sur les risques et engagement communautaire

RÉSUMÉ / ABSTRACT

Résumé. Cette recherche examine en profondeur les enjeux et les contraintes de la communication dans la réponse humanitaire au Burkina Faso. Elle a pour objet d'évaluer dans quelle mesure les dispositifs de communication renforcent l'accès à l'information, la participation des communautés, la redevabilité, la coordination et l'acceptabilité des interventions, tout en identifiant les facteurs qui en limitent l'efficacité. La démarche méthodologique s'inscrit dans une approche qualitative, fondée sur une revue critique de la littérature scientifique, des cadres normatifs et des rapports humanitaires couvrant principalement la période 2019-2026, enrichie par une observation professionnelle du secteur. Les résultats montrent que la communication devient un vecteur opérationnel lorsqu'elle est dialogique, contextualisée et effectivement reliée aux processus décisionnels. Son impact demeure toutefois entravé par l'insécurité, les barrières linguistiques et socioculturelles, la fracture numérique, la fragmentation institutionnelle et la désinformation. L'étude préconise la mise en œuvre d'un dispositif coordonné de communication communautaire associant radios de proximité, relais de confiance, mécanismes sécurisés de rétroaction et protocoles structurés de gestion des rumeurs. Elle conclut que la communication doit être intégrée à l'ensemble du cycle programmatique et bénéficier de ressources dédiées, de responsabilités explicitement assignées et d'indicateurs de performance spécifiques. **Mots-clés :** communication humanitaire ; engagement communautaire ; redevabilité ; réponse humanitaire ; Burkina Faso.

Abstract. This paper conducts a rigorous examination of the role and limitations of communication within humanitarian response in Burkina Faso. It evaluates the extent to which communication mechanisms enhance access to information, community participation, accountability, coordination among actors and the social acceptance of operations, while identifying the factors that erode their effectiveness. The study adopts a qualitative design grounded in a critical review of academic literature, normative standards and humanitarian reports primarily spanning 2019-2026, complemented by professional observation of the sector. Findings indicate that communication delivers operational value when it is dialogic, context-sensitive and explicitly linked to decision-making processes. Its effectiveness remains constrained by insecurity, linguistic and sociocultural barriers, the digital divide, institutional fragmentation and misinformation. The study advocates a coordinated community communication system that combines local radio, trusted grassroots intermediaries, secure feedback channels and formalised rumour management protocols. It concludes that communication should be embedded throughout the programme cycle and supported by dedicated resources, clearly defined responsibilities and specific performance indicators.

Keywords: humanitarian communication; community engagement; accountability; humanitarian response; Burkina Faso.

INTRODUCTION

Depuis 2015, l'aggravation de l'insécurité au Burkina Faso a provoqué des déplacements massifs, compromis l'accès aux services sociaux essentiels et complexifié l'action des autorités comme celle des organisations humanitaires. Dans ce cadre, l'efficacité de la réponse ne dépend plus uniquement de l'ampleur des ressources engagées, elle exige aussi une information diffusée en temps opportun, une écoute systématique des populations, une coordination étroite des intervenants, une prévention des rumeurs et une clarification des critères d'attribution de l'aide. La communication a ainsi cessé d'être un instrument de visibilité pour devenir une composante opérationnelle au service de la protection, de la participation et de la redevabilité.

Cette fonction s'exerce cependant dans un environnement fortement contraint, avec un accès physique restreint à certaines zones, une grande diversité linguistique, des niveaux d'alphabétisation faibles, une couverture télécom inégale, une prolifération des sources d'information et une défiance accrue, alimentée par la désinformation. Les dispositifs en place, radios communautaires, réseaux de relais locaux, consultations, numéros d'appel, comités et mécanismes de plaintes, n'ont d'effets probants que si les messages sont intelligibles, les canaux effectivement accessibles et les retours des communautés réellement pris en compte dans la décision et l'ajustement des actions.

La problématique peut être formulée ainsi, malgré le rôle prépondérant de la communication et de la redevabilité reconnu dans les référentiels humanitaires, leur intégration demeure hétérogène et leur efficacité varie selon les territoires, les acteurs et les publics cibles. La question directrice est donc la suivante : **dans quelle mesure la communication contribue-t-elle à l'efficacité de la réponse humanitaire au Burkina Faso, et quels facteurs en renforcent ou en limitent l'impact ?** Trois questions subsidiaires en découlent : Quels rôles la communication opère-t-elle au sein des interventions ? Quelles contraintes affectent sa performance ? Quelles stratégies sont susceptibles d'en accroître l'efficacité ?

L'objectif général est d'examiner la place de la communication dans la réponse humanitaire et d'en identifier les déterminants d'efficacité. Plus précisément, il s'agit de décrire ses fonctions, d'analyser les mécanismes mobilisés, d'évaluer les contraintes sécuritaires, institutionnelles, socioculturelles et technologiques, puis de formuler des améliorations opérationnelles.

L'hypothèse générale avance qu'une communication bidirectionnelle et contextualisée renforce la qualité de la réponse, tout en restant bridée par des contraintes structurelles. Les hypothèses spécifiques soutiennent, premièrement, que les mécanismes participatifs augmentent la pertinence et la qualité de l'intervention ; deuxièmement, que les obstacles d'accès, de langue, de coordination et

de technologie réduisent la portée des stratégies ; troisièmement, que les médias communautaires et les relais locaux améliorent l'accès à l'information et dynamisent la participation. Le document se structure en deux chapitres. Le premier propose une revue de la littérature, précise les concepts et les courants d'analyse, et situe l'étude dans son contexte. Le second décrit la méthodologie, puis examine les enjeux et défis de la communication dans la réponse humanitaire au Burkina Faso.

CHAPITRE I : CADRE THÉORIQUE DE L'ÉTUDE

1.1. Revue de littérature et définition des concepts-clés

Ce point sera essentiellement consacré à la revue de littérature et à la définition des concepts les plus importants de ce sujet.

1.1.1. Revue de littérature

Les travaux consacrés à la communication humanitaire mettent en lumière une transformation déterminante, caractérisée par le délaissement progressif d'un paradigme transmissif, fondé sur une circulation verticale des messages, au bénéfice d'une approche relationnelle qui érige les personnes affectées en sujets de droits et en coparticipants au processus décisionnel. Dans une logique transmissive, l'organisation fixe le contenu, arrête les canaux de diffusion et apprécie la performance avant tout à l'aune de l'amplitude de la portée.

Dans un dispositif participatif, la priorité réside dans la qualité du dialogue instauré et dans l'aptitude des personnes concernées à comprendre l'information, y répondre, la discuter ou la contester, et à infléchir effectivement la conduite de l'intervention.

La seconde perspective s'enracine dans l'œuvre fondatrice de Freire (1974), qui récuse le modèle transmissif dit bancaire, où un détenteur du savoir dépose des contenus auprès d'un récepteur passif. Il en découle la primauté du dialogue et de la co-élaboration des connaissances. Transposée à l'action humanitaire, cette posture refuse de réduire les communautés au statut de bénéficiaires inactifs. Dans cette continuité, Bessette (2004) conçoit la communication participative comme un processus engageant les groupes concernés dans la définition du problème, le choix des solutions et l'évaluation. Melkote et Steeves (2015) ajoutent un axe décisif, celui du pouvoir : l'accès à l'information ne produit une autonomisation effective que si des espaces d'expression existent et si les groupes disposent d'une capacité concrète d'action.

Ces apports irriguent progressivement les cadres humanitaires sous forme d'engagements opérationnels. La Norme humanitaire fondamentale érige l'information, la participation et le traitement des plaintes en critères de qualité et de redevabilité (CHS Alliance, 2024). Le Manuel Sphère (2018) rattache la communication aux droits à l'assistance, à la dignité et à la participation. Les engagements de l'IASC envers les populations affectées mettent l'accent sur le leadership, la transparence, les retours d'information et la participation. La communication cesse dès lors d'être une simple fonction de visibilité. Elle doit permettre aux populations de comprendre les décisions, de formuler appréciations ou plaintes, et d'obtenir une réponse motivée.

La Communication avec les communautés et la Communication sur les risques et engagement communautaire ont consolidé cette orientation. Elles articulent information fiable, écoute sociale, mobilisation d'intermédiaires crédibles et ajustement continu des messages. Les expériences des crises sanitaires et des catastrophes ont établi qu'un message techniquement exact peut échouer s'il parvient trop tard, n'est pas traduit, se trouve en décalage avec les référentiels de croyance ou émane d'une source jugée illégitime. À l'inverse, l'implication de leaders locaux, d'associations et de radios

de proximité renforce compréhension et adhésion, à condition de garantir l'inclusion des femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap et des groupes minoritaires. Sur le continent africain, la radio demeure un vecteur structurant, en raison de son accessibilité, de son ancrage linguistique et de sa capacité à conjuguer diffusion de masse et interaction. Émissions interactives, clubs d'auditeurs et débats communautaires allient portée et retour d'information. La proximité ne saurait toutefois suffire à assurer la participation. Le choix des porte-parole, les configurations locales de pouvoir et la sécurité des personnes qui prennent la parole opèrent des filtres sur les voix entendues. Le numérique ouvre des possibilités complémentaires, qu'il s'agisse de messagerie, d'appels, de réseaux sociaux ou de collecte rapide de feedback, mais il peut aussi accentuer l'exclusion de celles et ceux qui n'ont ni téléphone, ni connexion, ni compétences numériques, ni maîtrise de la langue dominante.

Dans les crises prolongées du Sahel, la littérature institutionnelle met en exergue trois fonctions critiques. D'abord, l'information relative aux services et aux critères d'éligibilité réduit les incompréhensions et les tensions. Ensuite, l'écoute des perceptions favorise l'acceptation et la sécurité opérationnelle. Enfin, le partage d'information entre autorités, clusters, ONG et acteurs locaux limite les doublons et les contradictions. Ces fonctions forment un système interdépendant. Une communication externe incohérente constitue fréquemment le symptôme d'une coordination interne insuffisante. Un mécanisme de plaintes dépourvu de boucle de réponse alimente la défiance plutôt que de l'atténuer.

Au Burkina Faso, les documents de planification et de réponse humanitaire reconnaissent la centralité de la coordination, de la participation et de l'information des populations. Les acteurs mobilisent radios communautaires, réseaux de relais, consultations, comités, lignes téléphoniques et mécanismes de plaintes. Toutefois, la documentation disponible décrit davantage l'existence des dispositifs que leurs effets sur les décisions et sur la qualité de l'aide. Les données sont rarement désagrégées selon le sexe, l'âge, le handicap, la langue ou le statut de déplacement. La littérature renseigne encore insuffisamment la manière dont les retours sont arbitrés, transmis aux responsables de programme et convertis en modifications concrètes.

C'est à cette lacune que se rattache la présente recherche. Plutôt que d'inventorier des canaux, elle ambitionne d'identifier les conditions par lesquelles la communication se transforme en résultat opérationnel. Le modèle d'analyse retenu s'organise autour de quatre dimensions : l'accessibilité de l'information, la bidirectionnalité et la participation, la capacité institutionnelle de réponse, ainsi que l'adaptation aux contraintes sécuritaires, culturelles et technologiques. L'efficacité est appréciée au regard de la pertinence des interventions, de la confiance, de l'acceptation, de la redevabilité et de la coordination.

1.1.2. Définition des concepts et courants de pensée

Communication humanitaire : Cette notion renvoie à un dispositif structuré d'interactions par lequel les intervenants humanitaires informent, recueillent la parole et engagent un dialogue avec les populations touchées, les autorités et les partenaires, afin de soutenir la protection, l'accès aux services, la coordination opérationnelle et l'exercice de la redevabilité. Elle ne se limite pas à la communication institutionnelle, puisqu'elle englobe la diffusion d'informations pratiques, l'attention portée aux perceptions, la prévention et le traitement des rumeurs, l'organisation de circuits de rétroaction ainsi que la prise en compte et la réponse aux préoccupations exprimées.

Réponse humanitaire : Il s'agit de l'ensemble des actions concertées visant à prévenir ou atténuer les effets d'une crise, préserver la vie, sauvegarder la dignité et satisfaire les besoins fondamentaux,

dans le respect des principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Dans le cadre de cette étude, la réponse comprend les phases de préparation, d'évaluation, de conception, de déploiement, de suivi et d'ajustement continu des interventions.

Engagement communautaire : On entend par là un processus itératif au sein duquel les communautés participent à l'analyse de leur propre situation, aux décisions, à la mise en œuvre et à l'évaluation. Il s'appuie sur une logique de réciprocité, les acteurs humanitaires ne se bornant pas à collecter des avis, mais explicitant leurs arbitrages, rendant compte des adaptations effectuées et justifiant les situations où une demande ne peut être satisfaite.

Redevabilité envers les populations affectées : Elle désigne l'obligation, pour les acteurs humanitaires, d'assumer leurs responsabilités en intégrant les droits, les priorités et les retours des personnes concernées. Elle repose sur une information accessible, une participation inclusive, des dispositifs sûrs de plaintes et une capacité effective de réponse. Un canal de doléances dépourvu de garanties de confidentialité, de délais de traitement et de rétroaction ne saurait, à ce titre, constituer un mécanisme de redevabilité complet.

Communication communautaire : Cette catégorie renvoie à des modalités de proximité conduites avec, ou directement par, des acteurs locaux en mobilisant des langues, des espaces et des supports familiers. Elle peut passer par les radios locales, l'intermédiation de leaders traditionnels ou religieux, l'implication d'organisations de femmes et de jeunes, ou le recours à des agents communautaires et à des associations. Sa pertinence tient à la confiance établie et à la compréhension fine du contexte, sous réserve de garde-fous explicites en matière d'inclusion et de protection.

Trois courants majeurs structurent l'analyse. L'approche participative, issue des travaux de Freire, met l'accent sur le dialogue et la co-construction. La perspective de l'autonomisation soutient que l'information n'a d'effet que si elle renforce la capacité des personnes à décider et à agir. Enfin, l'approche fondée sur les droits humains érige l'accès à l'information, la participation, la non-discrimination et les voies de recours en obligations, et non en simples options de bonne pratique. La notion de résilience communautaire complète ce cadre en montrant que l'existence de réseaux d'information fiables et de capacités locales de coordination renforce l'anticipation, l'adaptation et le relèvement.

1.2. Environnement de l'étude

L'environnement de l'étude va s'intéresser aux fondements des défis de la communication, au champ de l'étude et à l'interaction entre la communication et la réponse humanitaire.

1.2.1. Fondements politiques, normatifs et institutionnels des défis de la communication face à la réponse humanitaire au Burkina Faso

Le périmètre géographique couvre l'ensemble du territoire burkinabè, avec un accent particulier sur les zones touchées par l'insécurité et les dynamiques de déplacement. L'intervalle temporel retenu, 2019-2026, correspond à une phase d'aggravation des besoins, de reconfiguration des dispositifs de coordination et d'affirmation des enjeux de souveraineté, d'accès et de localisation. Ce cadrage autorise l'analyse d'une crise prolongée au sein de laquelle les besoins informationnels se transforment, de l'alerte et du suivi des déplacements à l'accès à l'assistance, la continuité des

services, la protection, la consolidation de la cohésion sociale et les trajectoires de retour ou d'intégration.

Sur le plan de la gouvernance, la responsabilité première en matière de protection et d'assistance incombe à l'État. Les politiques publiques et plans nationaux structurent la prévention, la préparation, la coordination et la réponse, tout en réaffirmant l'alignement des partenaires sur les priorités nationales. Ce dispositif induit une double obligation communicationnelle: d'une part, fournir aux communautés une information opérationnelle fiable et exploitable; d'autre part, garantir une coordination transparente et intelligible entre administrations, collectivités territoriales, services techniques et organisations humanitaires. Il suppose en outre de clarifier les registres de communication en distinguant les messages d'intérêt public, la communication programmatique et la communication institutionnelle.

Sur le plan juridique interne, la loi d'orientation relative à la prévention et à la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes constitue une pièce maîtresse. À l'échelle régionale, la Convention de Kampala définit le cadre de protection et d'assistance applicable aux personnes déplacées internes. Les principes humanitaires, le droit international humanitaire lorsqu'il est pertinent, ainsi que les standards Sphère et la Norme humanitaire fondamentale, viennent compléter cet édifice normatif. L'ensemble converge vers des principes cardinaux: dignité, non-discrimination, droit à l'information, participation et accès effectif à des mécanismes de recours.

Le paysage institutionnel est caractérisé par une pluralité d'acteurs. Le CONASUR et les ministères compétents assurent les fonctions d'orientation et de coordination, tandis que les collectivités territoriales et les services déconcentrés remplissent le rôle d'interfaces de proximité. Les agences des Nations Unies, les ONG nationales et internationales, les associations, les composantes du Mouvement de la Croix-Rouge et les partenaires techniques mettent en œuvre ou appuient les interventions. Les clusters et groupes techniques offrent des espaces de concertation et de partage sectoriel. Les radios, les professionnels des médias, les leaders communautaires, les organisations de femmes et de jeunes, ainsi que les acteurs religieux, servent de relais et de médiateurs de l'information. Cette diversité accroît la portée potentielle des messages tout en augmentant le risque de désynchronisation communicationnelle et de dilution des responsabilités.

Les défis de communication sont, de ce fait, simultanément institutionnels et techniques. Les restrictions d'accès réduisent l'observation in situ et renforcent la dépendance à l'égard d'intermédiaires. Les déficits de coordination génèrent des calendriers, des critères et des messages dissonants. Les obligations relatives à la protection des données limitent la diffusion d'informations nominatives. Enfin, la rapidité des évolutions contextuelles impose des circuits de validation

conciliant exigence méthodologique et célérité, de manière à préserver l'exactitude des contenus sans les rendre caducs.

1.2.2. Présentation du champ de l'étude et réalité des liens entre communication et la réponse humanitaire au Burkina Faso

Le périmètre matériel de l'étude concerne la communication opérationnelle reliant trois catégories d'acteurs, à savoir les institutions publiques, les organisations humanitaires et les communautés. L'analyse prend en compte simultanément les interactions verticales, c'est-à-dire la circulation de l'information et les mécanismes de retour entre dispositifs organisationnels et populations, ainsi que les interactions horizontales entre intervenants. Les actions de visibilité et de levée de fonds ne constituent pas un objet prioritaire, sauf lorsqu'elles modifient la perception publique de l'intervention, son acceptabilité sociale ou les conditions de sécurité de la réponse.

Sur le terrain, l'articulation entre communication et réponse se manifeste à toutes les phases du cycle programmatique. Au stade de l'évaluation, la qualité de l'écoute conditionne la caractérisation des besoins et l'identification des capacités locales. Lors du ciblage, l'explicitation des critères contribue à contenir les attentes infondées et à atténuer les tensions. Pendant la mise en œuvre, la diffusion d'informations relatives aux lieux, calendriers, services et modalités d'accès détermine l'usage effectif de l'assistance. Durant le suivi, les réclamations, propositions et perceptions rendent visibles les exclusions, les risques de protection, les comportements abusifs et les dysfonctionnements. À l'étape évaluative, le dialogue structuré permet d'estimer les changements perçus et d'orienter les ajustements nécessaires.

Les canaux mobilisés composent un dispositif socio-technique hybride. La radio assure une portée étendue et une adaptation linguistique ; les relais et comités communautaires soutiennent le dialogue de proximité ; les réunions collectives facilitent l'explication et la délibération ; la téléphonie, les messageries et les réseaux sociaux accélèrent la diffusion et la rétroaction ; les boîtes à suggestions et guichets de plaintes se révèlent pertinents dans certains contextes. Aucun vecteur n'est universel. Une combinaison raisonnée s'impose pour atteindre les personnes mobiles, isolées, non alphabétisées ou exposées à des risques spécifiques.

La robustesse des liens dépend principalement de l'effectivité de la boucle de redevabilité, séquence qui va de l'écoute à l'information de retour en passant par l'enregistrement, l'analyse, la décision et l'action. Lorsque cette chaîne s'interrompt après la collecte, la participation communautaire s'érode par lassitude. Lorsqu'elle fonctionne intégralement, la communication met au jour des erreurs de ciblage, optimise les horaires et les points de prestation, ajuste les langues et les formats, oriente les cas sensibles vers les filières compétentes et consolide la confiance. La communication n'est dès lors

efficace que si elle est connectée à une autorité décisionnelle, à des délais de traitement explicites et à une traçabilité systématique des réponses.

De ce cadre découle une hypothèse structurante: la communication accroît l'efficacité humanitaire par cinq mécanismes, à savoir la consolidation de la compréhension, l'élargissement de la participation, l'amélioration de la coordination, le renforcement de la confiance et la correction des erreurs. Ces effets sont modulés par des facteurs tels que l'accès, la légitimité du messenger, l'inclusivité des dispositifs, la sécurité, la rapidité de traitement et la capacité organisationnelle de réponse. Ce modèle sert de fil conducteur à l'analyse empirique.

CHAPITRE 2 : CADRE EMPIRIQUE DE L'ÉTUDE

Ce chapitre présentera d'une part, une description de la méthodologie de recherche et d'autre part, l'analyse et la discussion des résultats.

2.1. Méthodologie

Nature et conception de la recherche : L'étude s'inscrit dans un design qualitatif à visée descriptive et analytique, structuré en étude de cas documentaire centrée sur le Burkina Faso. Ce positionnement privilégie l'exploration des mécanismes, des pratiques et des contraintes plutôt que la mise en évidence de relations statistiques. L'objet d'analyse est le dispositif de communication rattaché à la réponse humanitaire ; l'observation porte sur les fonctions, les parties prenantes, les canaux, les contraintes, les effets et les leviers d'amélioration.

Constitution du corpus et critères d'inclusion : Le corpus agrège des ouvrages et articles de référence relatifs à la communication participative et à l'autonomisation, des standards humanitaires, des cadres normatifs nationaux et régionaux, ainsi que des documents de planification et d'analyse propres à la réponse au Burkina Faso. La sélection a reposé sur quatre critères principaux: adéquation directe à la problématique, autorité de l'auteur ou de l'institution, complémentarité des perspectives, et priorité accordée aux publications récentes couvrant la période 2019-2026. Les matériaux à visée promotionnelle ou dépourvus d'assises méthodologiques ont été mobilisés avec circonspection.

Procédures et instruments de collecte : L'exploitation des sources s'est appuyée sur une fiche de lecture et une grille d'analyse intégrant les rubriques suivantes: référence, contexte, définition opérationnalisée, canal, public, fonction, obstacle, résultat rapporté, limite et implication pour le Burkina Faso. Elle a été enrichie par une observation professionnelle non participante des pratiques de coordination et de communication du secteur. Des échanges informels antérieurs ont servi à contextualiser l'examen sans être assimilés à des entretiens de recherche ni attribués à des personnes identifiables.

Modalités de traitement et d'analyse : Les informations ont été ordonnées manuellement dans une matrice thématique. Une analyse de contenu a permis d'identifier convergences, divergences et récurrences autour de cinq axes: accès à l'information, participation, redevabilité, coordination et acceptation. La confrontation des prescriptions normatives aux pratiques décrites a ensuite mis en évidence les écarts. Les résultats ont été examinés au regard de trois hypothèses spécifiques. La triangulation des sources scientifiques, normatives et opérationnelles vise à consolider la robustesse interprétative.

Aspects éthiques : Aucune donnée personnelle sensible n'a été collectée et aucun propos individuellement attribuable n'est cité. Les sources sont référencées, les limites explicitées, et les observations professionnelles sont restituées sous forme agrégée. Une attention particulière a été

portée au principe de « ne pas nuire »: toute information opérationnelle susceptible d'exposer des personnes, des itinéraires ou des localités, non indispensable à l'analyse, a été écartée.

Limites et mesures d'atténuation : L'absence d'entretiens formels et de données primaires désagrégées ne permet ni d'estimer la satisfaction des communautés, ni d'établir une causalité directe entre un canal et un résultat. La documentation institutionnelle peut en outre survaloriser les réalisations au détriment des échecs. Pour en atténuer les effets, l'étude croise des catégories de sources hétérogènes, distingue nettement constats et inférences et formule des conclusions prudentes. Des recherches ultérieures devraient intégrer des entretiens auprès des autorités, des communicateurs, des responsables de programmes, des médias locaux et des personnes affectées, ainsi qu'une analyse quantitative des retours d'expérience.

2.2. Analyse et discussion des résultats

Au terme de l'analyse des données, la recherche a permis d'analyser les mécanismes mobilisés, d'évaluer les contraintes sécuritaires, institutionnelles, socioculturelles et technologiques, puis de formuler des améliorations opérationnelles.

2.2.1. Rôle de la communication au sein des interventions

Les données disponibles convergent vers un constat clair : des dispositifs participatifs bien conçus rehaussent la qualité des réponses en affinant l'analyse des besoins, en orientant l'ajustement des activités et en permettant une identification précoce des risques. Ils renforcent également l'appropriation, car une meilleure intelligibilité des choix par les communautés favorise leur contribution active à l'élaboration des solutions. Cet effet n'a toutefois rien d'automatique. Une consultation qui ne pèse pas sur l'arbitrage final relève d'une participation de façade. La validation de l'hypothèse est donc sous conditions : l'amélioration n'est au rendez-vous que lorsque la participation est inclusive et régulière, qu'elle fait l'objet d'une traçabilité rigoureuse et qu'elle s'insère dans un cycle décisionnel assorti de boucles de rétroaction effectives.

Au Burkina Faso, cette exigence se traduit par l'inscription de l'engagement communautaire dans l'architecture du projet, avec une planification, des ressources dédiées, des responsabilités explicites et un cadre d'indicateurs. Des métriques probantes incluent la part de la population informée des critères et des mécanismes de recours, la proportion de retours traités dans les délais, la diversité des profils engagés, le nombre d'ajustements décidés sur la base des retours et le taux de clôture des plaintes. De tels indicateurs sont plus significatifs que le simple comptage des messages émis.

2.2.2 Contraintes de la communication dans les interventions

Sur le plan sécuritaire, la restriction des déplacements limite les interactions directes et peut disloquer les réseaux, ce qui accroît la dépendance à des intermédiaires dont la représentativité doit être

systématiquement vérifiée. La communication à distance peut offrir une protection opérationnelle, mais elle invisibilise les personnes sans téléphone ou résidant hors couverture. La réponse doit donc articuler des moyens distants avec une pluralité de relais, s'appuyer sur des protocoles de vérification et procéder à une analyse périodique des populations non atteintes.

Les freins institutionnels tiennent à la dispersion des acteurs, aux délais de validation, à l'imprécision des mandats et à la faible mutualisation des données de feedback. Ils engendrent des messages discordants et une réactivité insuffisante face aux rumeurs. Un protocole interorganisationnel devrait distinguer les contenus publics, les informations sensibles et les alertes, préciser les circuits et niveaux de validation, organiser des mises à jour régulières et instaurer un mécanisme de remontée des préoccupations récurrentes.

Les facteurs socioculturels et linguistiques pèsent sur la compréhension et la confiance. La traduction littérale demeure insuffisante : il convient de prétester les messages, de recourir à des locuteurs légitimes et de prendre en compte les normes relatives au genre, à l'âge et à l'autorité. Les réunions publiques peuvent exclure celles et ceux qui ne peuvent s'exprimer devant certains publics ; des espaces dédiés, des entretiens individuels ou des canaux anonymisés atténuent ce biais.

La fracture numérique disqualifie les approches exclusivement en ligne. La désinformation prospère dans les zones d'ombre informationnelles et sur les incohérences. La veille des rumeurs doit donc s'intégrer à l'écoute communautaire selon un enchaînement structuré : identification, vérification, évaluation du risque, élaboration d'une réponse étayée, sélection d'un messenger crédible, suivi de l'évolution des perceptions. L'hypothèse 2 est confirmée : ces contraintes réduisent la portée, la célérité et l'inclusivité des interventions, mais leurs effets peuvent être amortis par une architecture multicanale, pilotée de manière adaptative.

2.2.3 Stratégies d'accroissement de l'impact de la communication

Les radios communautaires cumulent plusieurs atouts, notamment l'usage des langues locales, la proximité, la capacité de répétition, des formats interactifs et un capital de confiance relatif. Les relais locaux, pour leur part, disposent d'une connaissance fine des normes sociales, des dynamiques de mobilité et des groupes marginalisés. Leur articulation facilite des flux d'information à la fois descendants et ascendants. Ces canaux ne sont toutefois pas exempts de risques : ils peuvent reconduire des asymétries de pouvoir, relayer des contenus insuffisamment vérifiés ou s'exposer à des menaces. Leur mobilisation doit s'appuyer sur des critères transparents, une formation adéquate, un encadrement éditorial, des mécanismes de correction et une diversification des profils.

L'hypothèse 3 se trouve globalement corroborée, avec une réserve déterminante : ces médias et relais ne renforcent la participation que s'ils ne sont pas réduits à des dispositifs unidirectionnels. Leur

valeur ajoutée réside dans l'interaction. Les formats à privilégier incluent les émissions en questions-réponses, les magazines en langues locales, les clubs d'écoute, les débats modérés, les permanences de feedback et des capsules explicitement conçues pour répondre aux rumeurs identifiées. Les retours collectés doivent être transmis aux responsables compétents et donner lieu à une réponse, publique ou individualisée selon le cas.

Orientations opérationnelles issues de l'analyse. Du point de vue de l'État, il importe de consolider un cadre coordonné d'information humanitaire, d'associer systématiquement les services déconcentrés et les collectivités, d'assurer la cohérence des informations diffusées et de préserver un espace de dialogue conforme aux principes humanitaires.

Du point de vue des organisations, chaque projet doit s'accompagner d'un dispositif structuré de communication et d'engagement communautaire. Il convient de cartographier systématiquement les publics visés et les canaux de diffusion, d'allouer des ressources dédiées aux dispositifs de retour d'information, de garantir la protection des données et de conduire une analyse périodique des tendances. Pour les médias et acteurs locaux, la priorité consiste à renforcer les compétences en vérification des faits, en protection des sources et des personnes, en inclusion, ainsi qu'en gestion et en maîtrise des rumeurs. Les communautés, enfin, doivent être associées à la co-conception des dispositifs, disposer d'une connaissance effective de leurs droits et avoir accès à des voies de recours simples et accessibles.

Un canevas minimal peut se décliner en six séquences intégrées : identifier les besoins informationnels ; segmenter les publics et les risques d'exclusion ; co-concevoir puis prétester les messages ; diffuser par une pluralité de canaux ; consigner et analyser systématiquement les retours ; décider, mettre en œuvre les ajustements et rendre compte. La gouvernance du dispositif doit expliciter la responsabilité opérationnelle, les délais de traitement, les circuits d'orientation des cas sensibles et le référentiel d'indicateurs. Un tel cadrage fait passer la communication d'un enchaînement d'actions ponctuelles à une fonction de pilotage de la qualité.

Au terme de l'analyse, les trois hypothèses sont confirmées sous conditions. La participation, les médias communautaires et les relais locaux n'induisent des effets positifs que s'ils sont inclusifs, sécurisés et articulés aux processus décisionnels. Les contraintes rencontrées en réduisent fortement l'efficacité sans l'annuler, ce qui impose la combinaison de canaux complémentaires, une coordination renforcée et un apprentissage continu. L'apport principal de l'étude tient ainsi à montrer que la variable déterminante n'est pas l'intensité de la communication, mais la robustesse de la boucle reliant information, écoute et action.

CONCLUSION

L'étude examine le rôle joué par la communication dans la réponse humanitaire au Burkina Faso et les facteurs qui conditionnent son efficacité. La revue des écrits, des normes et des documents opérationnels met en évidence son caractère transversal. La communication favorise l'accès aux services et la compréhension des critères, stimule la participation, renforce la redevabilité, améliore la coordination et soutient l'acceptation sociale. Elle aide aussi à repérer les situations d'exclusion, les risques de protection et les rumeurs capables de fragiliser les interventions.

La réponse à la question centrale est donc nuancée : la communication améliore l'efficacité lorsqu'elle fonctionne à double sens, reste inclusive, s'adapte au contexte et s'inscrit dans les processus de décision. La diffusion unidirectionnelle de messages ne suffit pas. Les dispositifs participatifs prouvent leur utilité lorsqu'ils influencent réellement la conception et les ajustements des programmes. Les radios de proximité et les relais locaux élargissent la couverture et suscitent la confiance s'ils permettent une interaction effective. À l'inverse, l'insécurité, les barrières linguistiques et socioculturelles, la fracture numérique, la dispersion institutionnelle et la désinformation limitent la portée des actions et ralentissent leur mise en œuvre.

Dans l'ensemble, les hypothèses sont confirmées, tout en tenant compte des limites d'un travail essentiellement documentaire. Les résultats conduisent à recommander un cadre coordonné de communication avec les communautés, comprenant l'analyse des besoins d'information, la segmentation des publics, la combinaison de plusieurs canaux, le prétest des messages, des dispositifs sûrs de retour d'information, une gestion structurée des rumeurs et une boucle de suivi des réponses apportées. Ce cadre doit être doté d'un budget, de responsabilités clairement définies, d'échéances, et d'indicateurs portant sur la compréhension, l'inclusion, le traitement des retours et les ajustements effectivement réalisés.

Sur le plan scientifique, l'enjeu est de déplacer l'attention des outils vers les mécanismes qui produisent les effets observés. Sur le plan pratique, l'étude invite l'État, les organisations et les acteurs locaux à considérer la communication comme un instrument de qualité et de protection, plutôt qu'une activité périphérique. Une recherche complémentaire fondée sur des entretiens et sur l'analyse désagrégée des plaintes et des perceptions permettrait de mesurer plus finement l'expérience des populations et de comparer l'efficacité des canaux selon les territoires et les groupes. Dans un contexte de crise prolongée, communiquer efficacement revient, au fond, à fournir une information exacte, à écouter avec respect, à décider de manière responsable et à rendre compte des suites données.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages généraux

Chambers, R. (1997). *Whose reality counts? Putting the first last*. Intermediate Technology Publications.

Freire, P. (1974). *Pédagogie des opprimés*. Maspero.

2. Ouvrages spécialisés

Bessette, G. (2004). *Involving the community: A guide to participatory development communication*. International Development Research Centre.

Melkote, S. R., & Steeves, H. L. (2015). *Communication for development: Theory and practice for empowerment and social justice* (3rd ed.). SAGE Publications.

Slim, H. (2015). *Humanitarian ethics: A guide to the morality of aid in war and disaster*. Oxford University Press.

3. Articles de revues scientifiques

Mosler, H. J., & Martens, T. (2008). Communication and participation in humanitarian interventions. *Journal of Humanitarian Assistance*.

4. Documents politiques et juridiques

Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies. (2024). *Aperçu des besoins humanitaires : Burkina Faso*.

CHS Alliance. (2024). *Core Humanitarian Standard on quality and accountability*.

Comité international de la Croix-Rouge. (2018). *Les principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge*.

Comité permanent interorganisations. (2015). *Directives pour l'intégration des interventions de lutte contre la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire*.

Ground Truth Solutions. (2021). *Listening to communities: Accountability and feedback in humanitarian action*.

Humanitarian Accountability Partnership International. (2010). *The 2010 HAP standard in accountability and quality management*.

Inter-Agency Standing Committee. (2017). *Commitments on accountability to affected people and protection from sexual exploitation and abuse*.

Inter-Agency Standing Committee. (2021). *Guidance: Strengthening participation, representation and leadership of local and national actors in IASC humanitarian coordination mechanisms*.

International Crisis Group. (2023). *Burkina Faso: Tackling the humanitarian and security crisis*.

Organisation des Nations Unies. (2016). *Transformer notre monde : Le Programme de développement durable à l'horizon 2030*.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. (2011). *Communication for development: Strengthening the effectiveness of development programmes*.

Organisation internationale pour les migrations. (2024). *Burkina Faso: Displacement Tracking Matrix*.

Programme des Nations Unies pour le développement. (2022). *Rapport sur le développement humain*.

Sphere Association. (2018). *Le manuel Sphère : La Charte humanitaire et les standards minimums de l'intervention humanitaire*.

United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs. (2023). *Burkina Faso: Humanitarian response plan*.

United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs. (2024). *Humanitarian needs overview: Burkina Faso*.